

# 17 mai, journée contre l'homophobie

## Articles

Le 15 mai 2007 | | 1 messages

Le 17 mai 1990, l'Organisation mondiale de la santé retirait l'homosexualité de la liste des maladies mentales. Et le 17 mai est devenu la Journée internationale de lutte contre l'homophobie. Plusieurs dizaines de pays dans le monde participent à cette Journée internationale. Mais l'homosexualité est encore considérée comme un crime dans 80 pays du monde. Au Soudan, en Iran, en Arabie Saoudite, par exemple, des homosexuels sont encore condamnés à mort. Dans plusieurs pays d'Europe de l'Est, des personnes sont agressées simplement parce qu'elles sont homosexuelles. Et, en tous cas, l'homosexualité y est très mal vue. La Pologne, par exemple, vient d'être condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme. Le maire de Varsovie avait interdit une gaypride en juin 2005. Ce maire avait estimé qu'une gaypride était une propagande pour l'homosexualité, pas un acte de « liberté de réunion ». Il avait interdit la gaypride parce qu'il avait peur de violences dans sa ville. Des organisations anti-homosexuelles avaient, elles, reçu l'autorisation de manifester le jour de la gaypride.

Le 17 mai est donc l'occasion de défendre le droit à la différence sexuelle. Dans nos sociétés, l'homosexualité n'est pas punie par la loi. Mais les gays ou les lesbiennes sont souvent rejetés. Les homosexuels souffrent donc d'isolement, de problèmes avec la famille, de dépression. Et vivre son homosexualité quand on est adolescente ou adolescent est encore plus compliqué. Même si les mentalités commencent à changer. En Communauté française de Belgique, on encourage les enseignants à aborder ce sujet tabou. Il existe un manuel pour les enseignants qui veulent aborder cette question dans les classes. La lutte contre l'homophobie passe aussi par la lutte contre les stéréotypes sexistes.

**Combattre l'homophobie- Pour une école ouverte à la diversité**  
**Ouvrage édité par la Communauté française de Belgique**  
**Gratuit pour les enseignants du primaire et secondaire,**  
**N° Vert - 0800 20 000**  
**Téléchargeable sur le site [www.enseignement.be/respel/](http://www.enseignement.be/respel/)**